



Association Intercommunale d'Electricité du Sud Hainaut

Rue du commerce, 4  
6470 – Rance, Belgique  
[www.aiesh.be](http://www.aiesh.be)

# Plan d'adaptation des réseaux moyenne et basse tension de l'AIESH

2026

Estimation détaillée des besoins en capacité de distribution et programme  
d'investissements en vue d'assurer la continuité d'approvisionnement, la sécurité et le  
développement du réseau

## Table des matières

1.	Descriptif de l'infrastructure existante .....	3
1.1.	Données chiffrées – Situation des réseaux aux 31 décembre 2025 .....	3
1.2.	Pyramide des âges .....	3
2.	Bilan des réalisations de l'année précédente (2025) .....	4
3.	Actualisation des plans en cours .....	4
4.	Identification des objectifs et perspectives macroéconomiques .....	5
4.1.	Hypothèses retenues .....	5
4.2.	Identification et quantification des (nouveaux) usages .....	5
4.3.	Mesures de gestion intelligente du réseau .....	5
4.4.	Impact sur les investissements .....	5
5.	Plan d'adaptation (pour les années 2027 à 2031) .....	7
5.1.	Besoin en capacité .....	7
5.1.1.	Evolution de la consommation, de production et des pointes de charge pouvant en résulter	7
5.1.2.	Les Nouveaux producteurs et consommateurs .....	9
5.1.3.	Les problèmes de congestion.....	10
5.1.4.	Les problèmes de qualité de tension constatés .....	10
5.1.5.	Adaptations suite aux coupures non planifiées.....	11
5.1.5.1.	Les coupures en BT .....	11
5.1.5.2.	Les coupures en MT .....	11
5.2.	Autres aspects à prendre en compte .....	11
5.2.1.	Remplacement pour cause de vétusté .....	11
5.2.2.	Interventions pour raison de sécurité.....	12
5.2.2.1.	Sécurité générale .....	12
5.2.2.2.	Distance de sécurité.....	12
5.2.2.3.	Sécurité des cabines.....	12
5.2.3.	Environnement.....	13
5.2.4.	Harmonisation des plans de tension.....	13
5.2.5.	Parallèle avec les investissements ELIA .....	14
5.2.6.	Amélioration de l'efficacité.....	14
5.2.7.	Remplacement des compteurs.....	15
5.2.8.	Evolution vers les réseaux intelligents.....	15
5.2.9.	Mesure de flexibilité .....	15



6.	Liste des travaux nominatifs programmés et évaluation budgétaire par projet.....	16
7.	PLAN DE DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS .....	17
8.	SUIVI DES TRANSFORMATEURS DE DISTRIBUTION.....	18



## 1. Descriptif de l'infrastructure existante

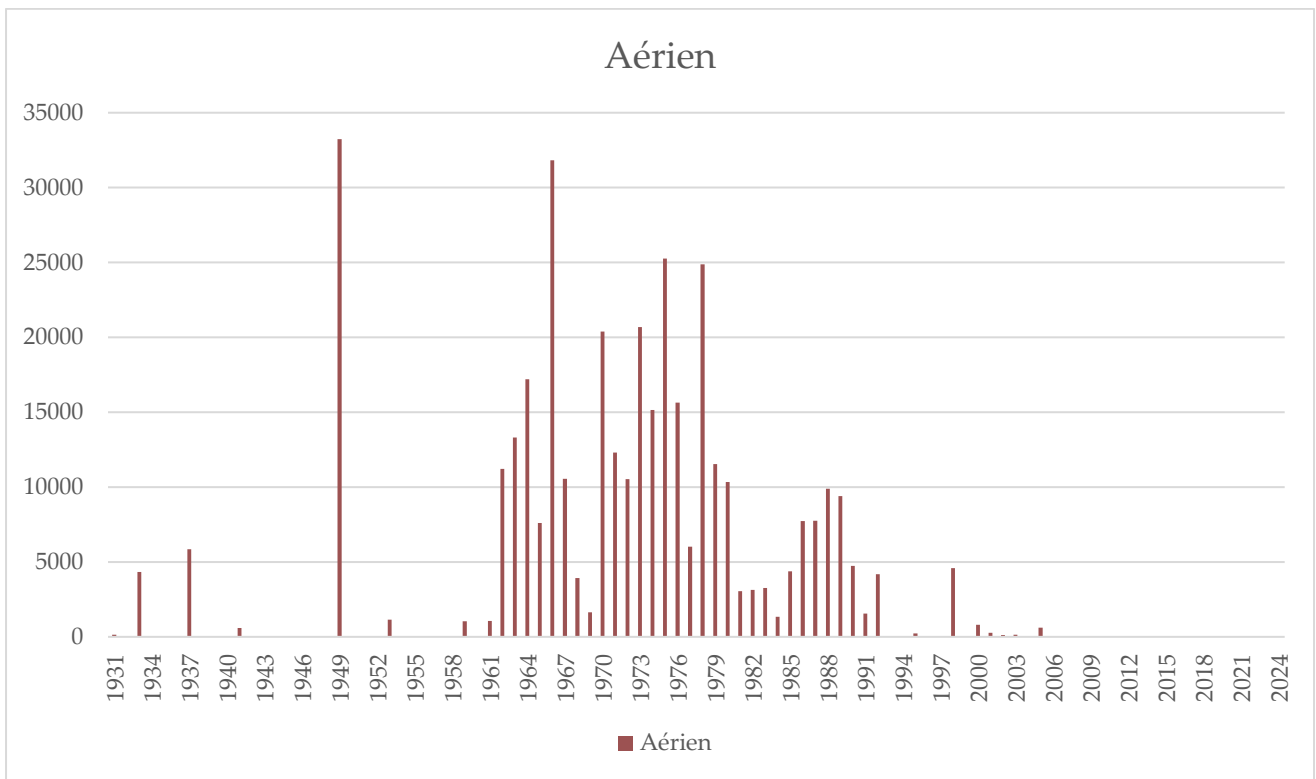
### 1.1. Données chiffrées – Situation des réseaux aux 31 décembre 2025

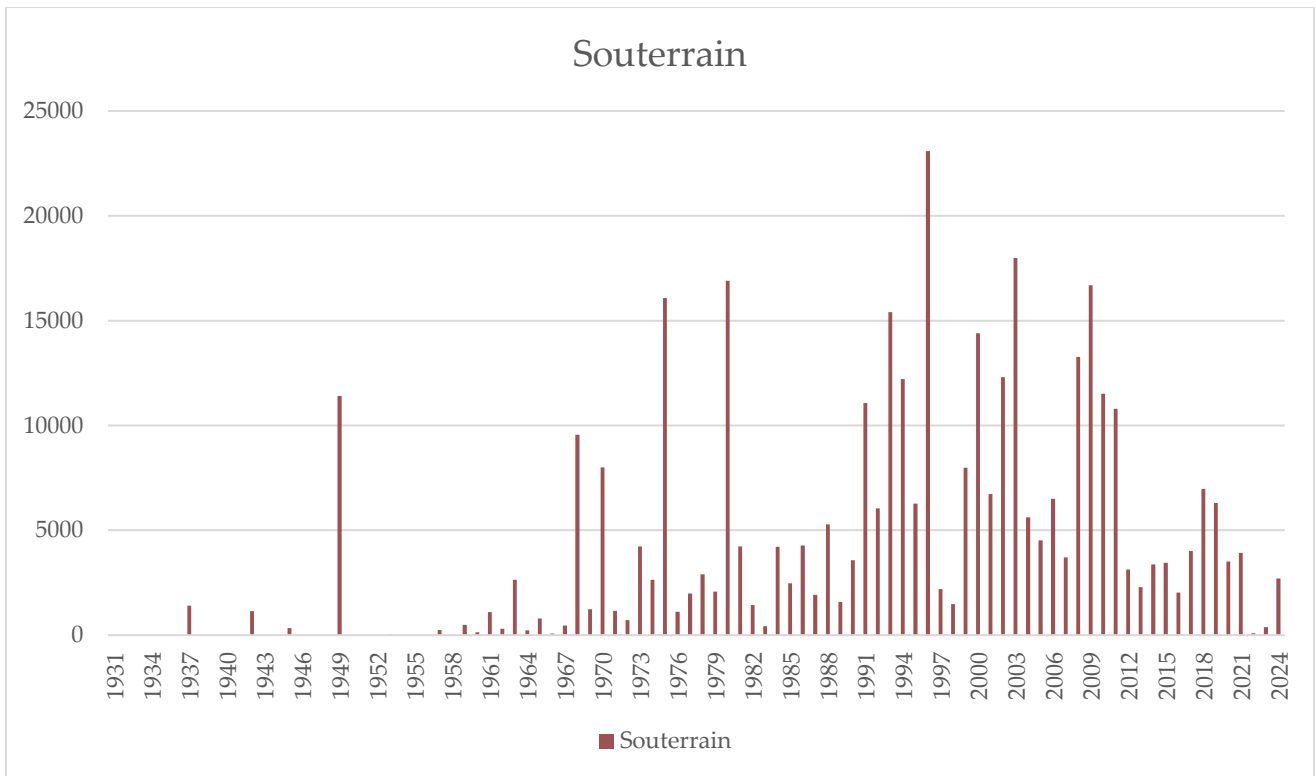
Voir « Tab 0\_descriptif de l'infrastructure existante »

### 1.2. Pyramide des âges

#### Âge moyen des réseaux moyenne tension (MT)

Les deux histogrammes ci-dessous montrent la répartition de nos lignes et câbles moyenne tension par année de mise en service. L'âge moyen de nos lignes MT est de **54 ans**. Celui de nos câbles MT est de **31 ans**.





Les réseaux aériens sont régulièrement entretenus. L'âge moyen important n'est donc pas représentatif de l'état du réseau aérien MT.

L'AIESH applique une stratégie proactive et pragmatique en matière de renouvellement de son réseau MT. Celle-ci repose sur :

- Une priorisation basée sur les pannes et incidents constatés, plutôt que sur l'ancienneté seule.
- Le remplacement systématique des câbles et lignes vulnérables aux agressions environnementales.

Cette approche permet d'assurer un équilibre optimal entre performance, sécurité et maîtrise des investissements.

## 2. Bilan des réalisations de l'année précédente (2025)

Voir :

- « Tab 1\_Global-Poste budgétaire »
- « Tab 2\_bilan N-1 »

## 3. Actualisation des plans en cours

Voir « Tab 3\_Actualisation N »



## 4. Identification des objectifs et perspectives macroéconomiques

### 4.1. Hypothèses retenues

Le Plan d'adaptation 2026 (PA 2026) de l'AIESH repose sur un ensemble d'hypothèses techniques, réglementaires et territoriales cohérentes avec celles retenues par d'autres GRD. Ces hypothèses sont issues à la fois de référentiels externes (PACE, directives européennes, méthodologie tarifaire) et d'analyses internes fondées sur l'état du réseau, les historiques de pannes, les données de comptage, et les tendances d'évolution des usages. Elles incluent notamment le renforcement systématique des tronçons vétustes du réseau MT et BT, l'anticipation des besoins futurs via la montée en puissance des transformateurs (par exemple, le passage de 250 à 400 kVA), et l'intégration progressive des objectifs du PACE pour garantir une capacité d'accueil suffisante pour les énergies renouvelables. L'AIESH intègre également un principe de synergie avec les opérateurs de voirie pour mutualiser les coûts d'enfouissement et adapter ses priorités aux calendriers communaux. Enfin, les zones d'accélération énergétique prévues par la directive RED III sont identifiées comme des points d'attention stratégique, bien que leur périmètre ne soit pas encore totalement défini.

### 4.2. Identification et quantification des (nouveaux) usages

L'AIESH observe l'émergence de nouveaux usages qui impactent significativement les profils de charge sur les réseaux BT et MT. La mobilité électrique progresse rapidement : en s'appuyant sur les données FEBIAC et les prévisions de Schwartz&Co, la puissance appelée par les véhicules électriques pourrait atteindre  $\pm 2$  MW d'ici 2029. L'AIESH projette également une multiplication par quatre du nombre de bornes résidentielles d'ici 2030. Les pompes à chaleur, quant à elles, engendrent une augmentation de la pointe de consommation hivernale estimée à  $\pm 4,6$  MW à l'horizon 2029 pour l'AIESH. Du côté des prosumers, la puissance installée cumulée par l'AIESH s'élève déjà à 27,2 MW, et continue de croître linéairement. Le développement éolien reste limité dans l'immédiat, bien que des projets industriels soient à l'étude. Le stockage stationnaire, encore marginal, est suivi comme un potentiel levier de flexibilité, notamment pour lisser les pics de production PV ou soutenir la tension en BT. Enfin, les usages émergents comme l'électrification industrielle et les réseaux de chaleur hybrides sont intégrés aux perspectives à moyen terme.

### 4.3. Mesures de gestion intelligente du réseau

Face à l'évolution rapide des usages, l'AIESH met en œuvre une stratégie de digitalisation progressive de son réseau. Celle-ci comprend la mise en place de points de mesure sur le réseau MT, l'intégration d'un logiciel de simulation LoadFlow alimenté par les données GIS, SCADA et les compteurs communicants, ainsi que la cartographie dynamique des contraintes. Ces outils permettent une meilleure compréhension des flux, une détection rapide des congestions et une planification fine des renforts. Ces mesures réduisent les délais d'intervention, améliorent la résilience et permettent de différer certains investissements lourds.

### 4.4. Impact sur les investissements

Les hypothèses retenues et les nouveaux usages identifiés orientent directement la planification pluriannuelle des investissements de l'AIESH. Celle-ci adopte une logique de standardisation vers le haut, en installant des transformateurs de capacité supérieure dès le remplacement, afin d'absorber les charges futures sans nécessiter de renfort immédiat. Le renouvellement des câbles BT est systématiquement coordonné avec les opérations d'enfouissement ou de remplacement des conducteurs anciens, dans une optique de résilience à long terme. Les projets d'automatisation des cabines et de gestion dynamique des tensions permettent de réduire les besoins en investissements



structurels tout en renforçant la capacité d'accueil locale. Enfin, l'intégration des contraintes liées à la production décentralisée et à la mobilité électrique dans les modèles de charge permet une priorisation éclairée des projets. Cette stratégie équilibrée permet à l'AIESH de répondre aux évolutions du réseau tout en maintenant une maîtrise rigoureuse des coûts d'investissement.



## 5. Plan d'adaptation (pour les années 2027 à 2031)

### 5.1. Besoin en capacité

#### 5.1.1. Evolution de la consommation, de production et des pointes de charge pouvant en résulter

##### 5.1.1.1. Les postes sources HT/MT

#### a) Evolution globale

Voir « Tab 6.1.1.2.a »

#### b) Puissance garantie en prélèvement

La prévision de charge détaillée par poste Elia est repris dans l'annexe : « Tab 6.1.1.2.b ».

#### c) Puissance garantie en injection dans le réseau de transport (local)

Le poste de Solre-saint-Géry a une puissance garantie en injection de 40 MVA en fonctionnement N, et de 20 MVA en fonctionnement N-1.

La puissance garantie en injection pour la ligne 63 kV alimentant les postes de Momignies et Chimay est de 30 MVA.

Le poste de Couvin a une puissance garantie en injection de 40 MVA en fonctionnement N, et de 20 MVA en fonctionnement N-1.

#### d) Les travaux aux postes indispensables pour pouvoir raccorder les demandeurs (prélèvement et injection)

Voir « Tab 6.1.1.2.c »

##### 5.1.1.2. Les Feeders et autres échanges entre réseaux

Le taux de charge des feeders est évalué, à l'aide d'un logiciel de simulation, sur les critères de :

- chute de tension
- de tenue au court-circuit et
- de surcharge admissible pour les lignes aériennes



Les différents feeders de l'AIESH sont pourvus d'ampèremètres, mais non enregistreurs, dont les valeurs sont relevées à la demande ou au moins à la période de la plus haute pointe atteinte aux postes.

La détermination des charges en pointe se fait sur base d'un calcul qui est utilisé pour le calcul de nos pertes par niveau de tension. Ce calcul consiste à répartir au mieux sur chaque feeder et tout au long de la ligne, la consommation de nos utilisateurs.

Connaissant la puissance en pointe de la sous-station de laquelle ces lignes dépendent, on peut déterminer la puissance en pointe de chaque tronçon  $P_{pointe} = W_{utilisation} \times \frac{P_{pointe\ Sous-station}}{W_{totale\ Sous-station}}$ .

La puissance en pointe étant déterminée, on peut retrouver l'intensité du courant dans chaque tronçon, et au départ du feeder si on cumule les valeurs.

Les charges en pointe sur chaque feeder sont ainsi calculées. Les résultats ont été vérifiés sur place le jour de la pointe à la sous-station et ils s'avèrent très cohérents.

Cette méthode permet également d'évaluer les intensités max tout au long des lignes et de déterminer à l'avance le risque de congestion.

Voir « Tab 6.1.1.3 ».

Les Feeder participant à des échanges avec le réseau voisin d'ORES est « Barbençon » situé au poste de Solre-Saint-Géry, « SNT Frasnes » situé au poste de Couvin.

### 5.1.1.3. Les cabines et transformateurs de distribution

La puissance atteinte dans les différentes cabines de transformation ne suivant pas nécessairement la même évolution que les sous-stations, celles-ci font donc l'objet d'une surveillance permanente tout au long de l'année.

- Les cabines font tout au long de l'année l'objet de mesures et autant que possible en période chargée.
- Certaines de ces cabines font l'objet d'ampèremètres à pointe. Cette mesure ne donne qu'une information d'alerte et il faut procéder à des mesures complémentaires. En effet une pointe de quelques secondes est enregistrée au même titre qu'une même pointe pendant 24 heures. La première est sans conséquence, la seconde est à solutionner.
- Pour avoir une idée de la charge en pointe sur un transformateur, nous appliquons un calcul similaire à celui de la charge sur les feeders, c'est à dire que la charge mesurée sur la cabine le jour J est multipliée par le rapport entre la charge en pointe et la charge le jour j de la sous-station. Le résultat nous met en alerte ou non. Le cas échéant, nous procédons à des mesures sur une longue période.
- Pour avoir un meilleur résultat nous avons décidé de transformer un compteur télérelevable classe 0,5 en appareil de mesure facilement déplaçable. De cette manière, nous avons un relevé ¼ horaire de la charge sur les transformateurs avec en plus le suivi ¼ horaire des tensions et des courants. Les maxima et minima sont enregistrés et la qualité de l'onde peut l'être aussi.

Un appareil (compteur) de classe 0,5 donne des résultats plus que satisfaisants, plus fiables que la méthode expliquée ci-avant, relevables à distance, et mis en forme directement puisque



l'appareil est géré par le système de télérelève. Ce procédé donne une précision satisfaisante et est moins coûteux que d'utiliser des appareils enregistreurs spécialement dédiés à ce genre de mesures.

Les cabines faisant l'objet d'une surveillance accrue sont situées pour la plupart dans le centre de Chimay, Beaumont et Boussu-Lez-Walcourt. Ces cabines sont des cabines héritées du réseau UNERG.

### *5.1.2. Les Nouveaux producteurs et consommateurs*

#### *5.1.2.1. Les nouveaux raccordements dédiés aux producteurs/stockages*

Voir « Tab (4.)1.2.1 »

#### *5.1.2.2. Les nouveaux raccordements dédiés aux gros clients industriels*

L'entreprise Gerresheimer, actuellement raccordée avec une puissance de 10 MVA, a introduit une demande d'augmentation de puissance jusqu'à 20 MVA dans le cadre du remplacement de deux fours sur son site de production à Momignies. Le besoin en puissance de 15 MVA lié au premier four a été confirmé, tandis que l'augmentation à 20 MVA (second four) devrait être officialisée mi-2025.

Le poste de transformation de Momignies, équipé de deux transformateurs ONAN/ONAF de 15/20 MVA et 10/15 MVA, alimente à la fois les installations industrielles et une partie du réseau MT de l'AIESH. Dans sa configuration actuelle, ce poste ne permet pas d'assurer l'alimentation de la verrerie à 20 MVA, tout en garantissant la sécurité d'alimentation du réseau environnant, notamment en mode N-1. Une restructuration en profondeur du poste est donc nécessaire à moyen terme.

Après concertation avec ELIA, en raison de la saturation du plan d'investissement national, la mise en service d'un nouveau poste ne pourrait intervenir avant 2029.

Afin de répondre au besoin urgent de puissance dès avril 2026 et d'assurer la transition jusqu'à la finalisation des travaux lourds, une solution de location d'un poste mobile HTA/HTB a été identifiée.

En parallèle, quatre nouvelles demandes de raccordement de bornes de recharge pour véhicules électriques ont été introduites sur le périmètre concerné. Après analyse, il a été constaté que ces raccordements n'impactent pas négativement le réseau existant, et peuvent donc être pris en charge sans nécessité de renforcement complémentaire.

#### *5.1.2.3. Les nouveaux zonings industriels ou lotissements résidentiels important*

Aucune demande de raccordement de zoning ou de lotissement important n'est actuellement en cours sur le réseau de l'AIESH.



### 5.1.3. Les problèmes de congestion

#### Les Feeders

Tous les feeders émanant des trois sous-stations de l'AIESH sont bouclables, permettant ainsi d'assurer la continuité de la fourniture d'électricité en cas de perte de l'un d'entre eux.

En cas de charge maximale sur le réseau, les feeders sont utilisés en moyenne à 20 % avec un maximum sur l'un ou l'autre tronçon de 50 % d'utilisation de sa capacité. De ce fait, même en fonctionnement dégradé N-1, aucune congestion n'est à prévoir.

Jusqu'à présent, il est clair que les reports de charge ont toujours été effectués en profitant de l'expérience des nombreuses années passées. Cependant, fin de l'année 2011, l'acquisition d'un programme de simulation de réseau (NEPLAN) a permis l'élaboration d'une liste reprenant les reports de charge pouvant être effectués et ceux à éviter.

Dans de nombreuses situations plus locales, des bouclages en basse tension sont réalisés. La tenue en tension a en principe toujours été respectée.

Conclusions : Compte tenu de ces informations, nous pouvons conclure que dans l'immédiat, aucune adaptation n'est à prévoir.

#### Les Antennes

Il y a de nombreuses antennes petites et moyennes (cfr le plan MT transmis).

Ces antennes reprennent généralement un, deux ou trois postes, rarement plus et les consommateurs qui y sont raccordés, dans notre région rurale, ne sont pas nombreux.

On peut dire que les zones de plus forte densité sont alimentées par des lignes bouclables.

Il est évident qu'il est impensable de boucler toutes les petites antennes. Toutefois, en cas d'avarie sur un feeder, ces antennes bénéficient d'une réalimentation rapide grâce aux bouclages évoqués ci-dessus.

Nous pouvons confirmer que l'AIESH dispose de groupes électrogènes en suffisance et adaptés pour la réalimentation rapide de tronçons de réseau MT. L'AIESH dispose de 5 groupes électrogènes (60,100, 160, 200 et 250 kVA) transportables par camion.

Pour garantir la tenue en tension dans le cas notamment des reports de charge et l'intégration des autoproducteurs, nous utilisons un simulateur du réseau pour vérifier que ses limites électriques ne soient pas atteintes, tant en tension qu'en courant.

### 5.1.4. Les problèmes de qualité de tension constatés

La charge peu importante sur le réseau de l'AIESH permet d'éviter les différents problèmes de chutes de tension sur le réseau moyenne tension.

Sur le réseau basse tension, dans le cas de raccordement lointain d'une cabine MT/BT, nous utilisons une tension de 1000 V avec des abaisseurs réglables afin de fournir une tension respectant la norme EN 50160.



Les différents problèmes de surtension principalement dû aux installations photovoltaïques ont été solutionnés par des renforcements ou des répartitions des productions sur les phases.

Toutes les plaintes enregistrées en 2024 et reprises intégralement dans le rapport qualité ont pu être solutionnées.

#### *5.1.5. Adaptations suite aux coupures non planifiées*

##### *5.1.5.1. Les coupures en BT*

Les différentes coupures non planifiées en basse tension sont principalement des câbles de raccordement en défaut ou des défauts sur des réseaux BT en fils nus.

Afin de diminuer le nombre de coupures non planifiées en basse tension, l'ensemble des réseaux basse tension en fils nus font l'objet de différents chantiers.

##### *5.1.5.2. Les coupures en MT*

Les adaptations prévues pour diminuer le nombre de coupures non planifiées en moyenne tension correspondent à la mise en souterrain de parties de réseau traversant des zones boisées : voir tableau annexe

## *5.2. Autres aspects à prendre en compte*

### *5.2.1. Remplacement pour cause de vétusté*

Voir « Tab 6.2.1 »

La longueur des lignes en fils de Cu est d'environ 35 km, de différentes sections (10 mm<sup>2</sup>, 12 mm<sup>2</sup>, 16 mm<sup>2</sup>, 20 mm<sup>2</sup>, 25 mm<sup>2</sup>, 35 mm<sup>2</sup>, 50 mm<sup>2</sup>) mais pas nécessairement obsolètes.

Notre philosophie de remplacement tient compte de :

- la section de la ligne et de sa fragilisation avec le temps
- l'état des supports : vieux poteaux béton ou fer
- les bouclages possibles
- les coupures non-planifiées

La plupart des chantiers peuvent s'intégrer dans plusieurs catégories, et un choix a été fait pour chaque chantier.



## 5.2.2. Interventions pour raison de sécurité

### 5.2.2.1. Sécurité générale

L'AIESH dresse en permanence un inventaire des points de réseau présentant des problèmes de sécurité pour son personnel ou le public. Ils ne sont pas nombreux. Comme déjà évoqué, notre réseau est divisé en 4 zones, sous la responsabilité d'un personnel attitré. Leur proximité permet un suivi et un entretien pratiquement permanent du réseau.

### 5.2.2.2. Distance de sécurité

L'AIESH n'a inventorié aucun problème de distance de sécurité qui entraîne des modifications de son réseau. Dans le cas où un problème serait détecté, l'AIESH prendra immédiatement les mesures nécessaires à la résolution de celui-ci.

### 5.2.2.3. Sécurité des cabines

Les 682 cabines présentes sur le réseau de l'AIESH sont visitées une fois par an par un organisme de contrôle agréé qui vérifie l'état électrique des installations et dresse un rapport remis à notre service de sécurité afin de pouvoir prendre les mesures d'adaptations nécessaires.

Pour être conforme à l'arrêté royal de 2012 nous imposant une analyse de risques de chaque cabine, nous avons désigné notre service de sécurité pour qu'il fasse un état des lieux pour chaque cabine suivie d'un rapport informant des adaptations à réaliser et du degré d'urgence.

Voir « Tab 6.2.2.3 »

L'ensemble des cabines ont été visité par un service interne à l'AIESH. Pour les PTA et PTS ayant une analyse rouge, les adaptations seront réalisées courant de l'année 2026, pour les autres, les adaptations seront réalisées dans les 5 prochaines années.

De plus, nous avons décidé de remplacer l'ensemble des cabines avec des cellules ouvertes dans un délai raisonnable. Ces nouvelles cabines que nous installons ou rénovons sont de type « au sol ». L'équipement 15 KV (Isolation 20 kV) est de type RMU avec système « arc killer » donc très sécurisant pour le personnel manœuvrant. Elles sont de catégorie AA40 selon la classification Synergrid.



### 5.2.3. Environnement

#### 5.2.3.1. Politique générale

En moyenne tension, toutes les lignes qui subissent un renforcement, un déplacement ou une extension font l'objet d'un enfouissement systématique (sauf cas exceptionnel).

En basse tension, l'enfouissement est moins évident car le caractère rural de notre région ne favorise pas vraiment ce genre de pose.

Toutefois, chaque fois que cela est possible et raisonnable, l'AIESH propose la mise en souterrain des lignes basse tension. Ainsi, on profitera d'un enfouissement MT pour y associer la BT ou l'on profitera de travaux d'autres impétrants pour utiliser une tranchée commune.

A ce jour, pour les années 2023 à 2029 nous n'avons pas connaissance de projets communaux particuliers ou autres qui nous inviteraient à modifier nos réseaux.

**Adaptations prévues** : voir tableau annexe

#### 5.2.3.2. Transformateurs : mise en conformité PCB

En 2026, l'AIESH lancera un plan structuré de recensement des transformateurs susceptibles de contenir des PCB, conformément aux exigences du règlement (UE) 2019/1021 relatif aux polluants organiques persistants et aux demandes formulées par la CWaPE dans le cadre du plan d'adaptation. Cette campagne comprendra l'identification des équipements potentiellement concernés, la réalisation de prélèvements et d'analyses ciblées ainsi que la constitution d'une base de données géoréférencée permettant de localiser les installations et d'évaluer leur proximité avec des zones sensibles telles que les zones de captage d'eau ou les sites Natura 2000. Sur base des résultats obtenus, un plan pluriannuel de mise en conformité sera établi afin de programmer le remplacement des transformateurs non conformes et d'assurer une transmission transparente des informations aux autorités compétentes ainsi qu'aux acteurs du secteur de l'eau.

#### 5.2.3.3. Action spécifique

Rien n'est apparu nécessaire pour les années à venir.

### 5.2.4. Harmonisation des plans de tension

#### *En moyenne tension*

Deux tronçons sont encore aujourd'hui en 11 kV alors que le reste du réseau est en 15 kV. Les charges sur ces tronçons ne demandent pas à ce que l'on passe à un niveau de tension plus élevé.

Il est vrai cependant que ce mariage nous oblige à utiliser des autotransformateurs 15 kV/11 kV mais il n'y a aucun souci, ni de charge ni de vétusté. Les chantiers dans le centre de Beaumont permettront à terme d'augmenter la tension d'exploitation à 15 kV (MT2103, MT2104 et MT2201).



### *En basse tension*

Notre réseau basse tension est essentiellement distribué en triphasé 3 x 400 V + N pour le confort de nos abonnés. Dans certaines communes, anciennement distribuées par UNERG, nous avons des lignes en 3 x 230 V. Celles-ci sont upgradées en 3 x 400 V + N si un renforcement le justifie. Il est courant de dédoubler le réseau en plaçant une ligne 3 x 400+N et en laissant la 3 x 230, ceci afin d'abandonner à terme le réseau 3 x 230 V.

En basse tension, nous avons un réseau 990 V à raison d'environ 70 km. Cette tension a permis d'alimenter des raccordements isolés, parfois très éloignés (campagne-forêt). La basse tension traditionnelle ne permettait pas de fournir la puissance demandée tandis que la moyenne tension entraînait des coûts exagérés. A ce jour, il n'y a pas de raison de changer.

#### *5.2.5. Parallèle avec les investissements ELIA*

Une demande importante d'augmentation de puissance d'un client industriel, impose le renouvellement de la sous-station 63 kV de Momignies. L'AIESH a demandé à ELIA une collaboration pour cet investissement. Cette collaboration (technique et financière) devrait permettre à ELIA d'assurer la gestion de cette sous-station dans le futur. Les discussions sont en cours.

#### *5.2.6. Amélioration de l'efficacité*

##### *5.2.6.1. Efficacité du réseau*

Lors de travaux sur le réseau ou en cas de panne, il est intéressant de pouvoir réalimenter les abonnés dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais. A cette fin, l'AIESH préconise la mise en place de plusieurs bouclages et ou modifications. Voir tableau annexe

##### *5.2.6.2. Efficacité énergétique*

Il n'y a pas d'action spécifique visant à la gestion des pertes réseau. Les seules actions implicites sont celles menées lors de renforcements.

##### *5.2.6.3. Réduction des pertes techniques*

En 2011, nous avons mis en place un outil informatique permettant de simuler le réseau. Grâce à celui-ci, nous avons pu améliorer la gestion du flux de l'énergie et diminuer les pertes de 1,4 %. Notre politique d'achat tient aussi compte de la gestion des « pertes réseau », les transformateurs que nous achetons sont fabriqués pour obtenir des pertes réduites. De plus, les câbles moyenne tension souterrains que nous plaçons sont en cuivre (moins résistif que l'aluminium).



#### 5.2.6.4. Réduction des pertes administratives

Il n'y a pas d'action spécifique visant à la gestion des pertes administratives.

#### 5.2.7. Remplacement des compteurs

##### 5.2.7.1. Compteurs « intelligents »

Pour les compteurs intelligents, l'AIESH c'est associé à la REW et à l'AIEG afin de déployer une solution commune, le placement de ces compteurs a commencé durant l'année 2022.

#### 5.2.8. Evolution vers les réseaux intelligents

L'AIESH vient de se doter d'un SCADA de dernière génération permettant de collecter et exploiter un nombre plus important de mesures. La mise en place de la base de données est en cours de finalisation, nous allons dès lors nous atteler à augmenter le nombre de RTU (Détecteur de courant de court-circuit, Point de mesure (Tension, courant) afin de gérer au mieux le réseau moyenne tension.

Aucun URD sur le réseau de l'AIESH n'a conclu de contrat dans le cadre R3DP/SDR.

#### 5.2.9. Mesure de flexibilité

	FCR	aFRR	mFRR	CRM
Nombre d'URD actifs	0	0	0	0
P max flex activable (en MVA)				
Nombre total d'activations au cours de l'année écoulée				



## *6. Liste des travaux nominatifs programmés et évaluation budgétaire par projet*

L'ensemble des reports ou annulation de travaux programmé dans les plans d'adaptation précédent, ne sont pas de nature à compromettre la sécurité, la fiabilité et la qualité de l'alimentation des URD.



## *7. PLAN DE DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS*

Voir « Tab 6\_Déploiement CC », « Tab 6b\_CC Défaut de paiement», « Tab 6c\_Refus URD-GRD »



## 8. SUIVI DES TRANSFORMATEURS DE DISTRIBUTION

Voir « Tab 7\_Suivi P Tfos »